

Nederlandsch Boschbouw-Tijdschrift

Oprichter Dr. J. R. Beverluis

Orgaan van de

Nederlandsche Boschbouwvereniging

9e Jaargang

No. 8

Augustus 1936

Oorspronkelijke Bijdragen

NOTES SUR LA QUESTION DES ARBRES
FORESTIERS EXOTIQUES EN BELGIQUE

par

G. DELEVOY.

I.

A. DE L'UTILITE DES ESSENCES EXOTIQUES EN BELGIQUE.

La comparaison de la flore forestière belge, — comme celle des Pays-Bas d'ailleurs, — avec les flores des autres régions tempérées fait immédiatement ressortir la pauvreté des premières en essences forestières autochtones. En effet, elles ne contiennent pas de résineux — à part le genévrier et l'if — et peu d'essences feuillues importantes.

Ces dernières sont assez exigeantes sous l'un au l'autre rapport et se montrent incapables de coloniser, même avec l'aide de l'homme, certains de nos terrains naturellement pauvres ou dégradés par des abus de jouissance. Elles ont, en outre, une croissance relativement lente.

Il en résulte que nous ne pouvons produire, sur moins du cinquième (18.8 %) du territoire, qu'un petit nombre de sortes de bois et en quantités insuffisantes pour couvrir les besoins de la population. Celle-ci dense et active, en grande partie industrielle, consomme par an 0,500 mc par tête d'habitant, soit en chiffres ronds 4.000.000 mc pour le pays (75 % de bois d'oeuvre et 25 % de bois de feu).

Cette quantité représente le double de la production ligneuse nationale qui est estimée à 2.000.000 de mc, dont 200.000 mc pour les plantations d'alignement et 662.000 mc de résineux, pin sylvestre et épicéa surtout.

Ces derniers occupent, en effet, 219.800 hectares ou 39 % des 565.000 hectares (1932) de la superficie boisée.

Il nous faut donc chercher à combler, dans la mesure du possible, ce déficit de notre production ligneuse

1° en boisant nos terrains encore improductifs, landes et fagnes, à sols pauvres sous climat rigoureux, où nos essences feuillues ne peuvent prospérer ;

2° en augmentant la production de nos forêts, partielle-

ment, par des améliorations de traitement et, partiellement, en les étoffant d'essences plus productives.

Nos conditions économiques demandent aussi que nous produisons en quantité et à bon compte, c'est — à — dire, aussi rapidement que possible, des bois de dimensions restreintes (bois de mines). Enfin, il serait, certes, intéressant de produire sur place des qualités de bois recherchées par la consommation, mais que nos espèces indigènes ne fournissent pas.

En somme, dans nombre de cas, nous devons avoir recours à des essences plus frugales, plus rustiques, plus productives que celles du pays et produisant, si possible, un matériel de qualité spéciale, que nous ne trouvons normalement qu'à l'étranger.

L'arbre a, d'ailleurs, une grande importance aussi hors forêt et le choix limité de nos espèces indigènes a fait recourir depuis longtemps aux essences exotiques pour les plantations d'alignement et de parcs, tant à cause des conditions de culture souvent peu favorables aux espèces locales, que par l'intérêt que présentent certaines espèces étrangères aux points de vue décoratif, esthétique ou des quantités et qualités de la matière ligneuse produite.

B. DES POSSIBILITES D'INTRODUCTION.

Sans doute, comme le dit Fliche, faut-il d'abord chercher autour de soi les éléments convenant aux buts poursuivis. Mais nous venons de dire que la pauvreté de notre flore est telle, que nous n'y trouvons pas toujours les éléments dont nous avons besoin.

Sans doute, dira-t-on qu'il est vain de chercher à réintroduire des éléments parfois apparentés à notre flore tertiaire, refoulés sous l'influence de phénomènes d'ordre géologique et remplacés par des éléments plus aptes à survivre dans les conditions nouvelles, qui donnent au pays sa physionomie originale.

Mais ne sait-on pas que la répartition des êtres n'est pas seulement la résultante des facteurs écologiques actuels, mais surtout celle des facteurs historiques et physiques qui ont réglé leurs migrations ?

Ne sait-on pas que les flores, en particulier, n'ont rien de stable et qu'elles évoluent avec les conditions de milieu, qui se modifient lentement mais sûrement, comme nous l'enseignent la paléontologie pour les périodes géologiques et les analyses polliniques pour les périodes pléistocène et holocène. Les paysages que nous connaissons sont différents des aspects que présentaient les mêmes régions il y a 5000 ans et seront sans doute méconnaissables dans un avenir éloigné, même sans intervention de l'homme.

Les plantes migrent, d'ailleurs, bien lentement et peuvent être arrêtées dans leur expansion par des barrières infranchissables-montagnes, plaines, océans-, qui ne leur permettent pas d'atteindre des stations qui leur seraient tout à fait favorables.

L'aire réduite de certaines espèces (1), l'absence primitive du hêtre dans les îles britanniques et du sapin dans les Pyrénées, où ils prospèrent depuis leur introduction, ne s'explique pas par le climat actuel.

Sans doute peut-on craindre que les espèces introduites ne résistent pas à la concurrence des espèces actuellement indigènes, mais ne savons-nous pas que, dans bien des cas, là surtout où nous avons le plus pressant besoin d'espèces étrangères, la concurrence n'est pas à craindre ?

Par ailleurs, il est de notoriété que certaines plantes naturalisées possèdent un pouvoir de dispersion tel qu'elles se maintiennent parmi les espèces spontanées et peuvent même les supplanter. (2)

Au surplus, ne devons-nous pas entourer de soins particuliers les chênes que nous introduisons dans nos taillis ou que nous voulons maintenir en mélange avec le hêtre ?

Sans doute, les plantes introduites doivent-elles être particulièrement surveillées au point de vue sanitaire, soit qu'elles soient plus susceptibles que les espèces indigènes aux attaques de champignons et d'insectes locaux (pin Weymouth), soit qu'elles soient l'occasion d'introduction d'espèces nouvelles, qui pourraient être nuisibles à nos anciennes cultures.

Mais, s'il y a là un aléa, les résultats possibles ne justifient-ils pas les risques à courir ? Et si la culture du pin Weymouth est devenue difficile ou impossible pour ce motif, ne sait-on pas, d'autre part, que le robinier et le platane, par exemple, ont moins d'ennemis en Europe que bien des espèces européennes ?

Peut-on croire, d'ailleurs, que les moyens divers de communication actuels ne soient pas au moins aussi favorables à l'extension des maladies que l'introduction des essences exotiques ? (3)

1) *Cupressus Lawsoniana*, *C. macrocarpa*, *Pinus radiata*, *P. Peuce*, *P. cembra*, *Picea Omorica*.

2) Les centaines de mauvaises herbes cosmopolites et, particulièrement sous les tropiques, *Imperata cylindrica* américain en Afrique et en Asie, les *Melinis minutiflora* et *Tricholeana rosea* africains, en Amérique du Sud, puis de *Celiba pentandra* américain dans la forêt équatoriale africaine, et l'*Elaeis guineensis* africain dans la forêt amazonienne, etc.

3) Il suffit d'envisager le cas du phylloxera, du doryphore et de l'oïdium du chêne pour s'apercevoir du contraire.

Au surplus, ne sait-on pas que quantité d'êtres vivants ont suivi l'homme dans ses pérégrinations, qu'il l'ait ou non voulu, et se sont parfaitement adaptés à leur pays d'adoption ?.

L'ancien monde a donné le cheval à l'Amérique et le lapin à l'Australie ; l'un et l'autre s'y comportent au moins aussi bien que les espèces indigènes. Par contre, le rat musqué et l'écureuil gris d'Amérique menacent de devenir encombrants en Europe.

L'Amérique se défend comme elle peut contre *Popilia japonica* reçu d'Orient et *Liparis chrysoorhea* venant d'Europe, sans compter bien d'autres insectes, tandis que l'Europe lui doit le Phylloxera et le Doryphore qui ne paraissent guère souffrir de leur acclimatation.

Il en est de même dans le monde des champignons, les cas les plus connus étant ceux du *Cronartium* et de l'*Oidium* du chêne.

Aussi, les moyens modernes de lutte consistent-ils à introduire, pour chercher à les adapter, les ennemis de nos ennemis, ce qui montre que l'on croit à la possibilité de la naturalisation dans ce cas.

Dans le domaine botanique, les exemples sont innombrables de plantes anthropophiles, surtout panthropiques, dont l'aire s'est étendue avec la multiplication des moyens de communication.

Certaines sont absolument cosmopolites, comme beaucoup de plantes rudérales et messicoles, dont on ne connaît même plus la vraie patrie.¹⁾

Chevalier cite plus de 200 espèces de mauvaises herbes ayant passé d'Amérique en Afrique ou vice versa ou même originaires des régions tempérées et acclimatées sous les tropiques. ⁽²⁾

Certaines sont même devenues caractéristiques des paysages de leurs pays d'adoption, comme les Agaves et *Opuntia* dans le bassin de la Méditerranée.

Les sylvestres ligneuses ne font, d'ailleurs, pas exception. Les pins sylvestre et maritime et le sapin blanc se comportent en Bretagne comme des arbres indigènes ; il en est de même du châtaignier dans toute la France et même chez nous. On connaît une quinzaine d'espèces arborescentes ayant passé d'Afrique en Amérique ou vice versa et naturalisées non seulement dans les espaces laissés libres par la destruction de la végétation indigène-comme c'est le cas pour beaucoup

¹⁾ Les 73 espèces rudérales et les 181 espèces messicoles de Madagascar ont presque toutes été introduites (Perrier de la Bathie).

²⁾ Parmi les premières on peut citer *Imperata cylindrica* (Amérique), *Melinis minutiflora*, *Tricholeana rosea* (Afrique) *Piper umbellatum* et *Lantana camara* (Amérique) et parmi les secondes : *Oxalis corniculata*, *Solanum nigrum*, *Phragmites communis*, *Datura*, etc.

d'espèces précédemment citées-, mais même dans la grande forêt. (1)

Certaines se sont complètement naturalisées, dans toutes les régions où elles se sont installées. D'autres, cependant, ne parviennent pas à mûrir leurs fruits partout, mais adaptent leurs moyens, se maintiennent et s'étendent par bulbiles, rejets, drageons, même fragments de tiges. Ce ne sont pas toujours les moins gênantes! (2)

Cela prouve en tous cas que, pour qu'une plante se maintienne dans son pays d'adoption, il n'est pas indispensable qu'elle soit absolument naturalisée, c'est-à-dire qu'elle parcoure un cycle végétatif identique à celui qu'elle connaît dans son pays d'origine, fleurissant et murissant ses fruits, donnant des graines fertiles et se reproduisant par semis.

Mais l'adaptation peut être poussée plus loin, tant pour les plantes qui migrent naturellement que pour celles qui ont été transportées plus ou moins inconsciemment par l'homme, et on admet que c'est là l'origine de formes, variétés et même d'espèces nouvelles (Vaviloff).

Nous reparlerons de l'importance des races locales en ce qui concerne les premières (3). Parmi les autres, on cite maints cas de formes nettement différenciées des espèces primitives (4). Certaines se sont si bien modifiées qu'on ne parvient même plus à identifier leur souche primitive, ni leur patrie (5). Il en est même qui, cherchant à se maintenir en dehors de leurs stations naturelles détruites par l'homme, se naturalisent en d'autres stations en changeant de facies. (6)

1) *Ceiba pentandra* du Brésil est subspontané en Afrique équatoriale et aux Indes; *Spondias lutea* de l'Amazonie s'est répandu en Afrique équatoriale et tropicale; *Paullinia pinnuea* d'Amérique se retrouve le long des cours d'eau en savane et en forêt, en Afrique et à Madagascar; *Anacardium occidentale*, des dunes du Brésil, est naturalisé sur les dunes de l'Afrique occidentale; *Lonchocarpus sericeus* d'Afrique s'est répandu aux Antilles et au Venezuela; *Tamarindus indica*, commun en Afrique et aux Indes, est naturalisé au Brésil et aux Antilles; *Parkia biglobosa* et *Elaeis guineensis* d'Afrique sont présents, le premier aux Antilles et le second Brésil; *Citrus bigaradia* d'Orient s'est répandu au Paraguay et en Argentine au point de former des forêts entières, etc.

2) *Lantana Camara* d'Amérique à Madagascar, Ceylan, Nouvelle Calédonie; *Opuntia vulgaris* d'Amérique à Madagascar et en Australie sur des millions d'hectares; *Prosopis juliflora* d'Amérique aux Hawaï (50.000 ha); l'ajonc et la ronce d'Europe en Nouvelle Zélande; *Elodea canadensis* d'Amérique dans les eaux d'Europe; *Eichornia natans* (Jacinthe d'eau) partout dans les tropiques; *Cynodon dactylon* ou chiendent des tropiques etc.

3) Pin sylvestre, sapin de douglas, épicéa de Sitka, etc.

4) Formes malgaches bien différenciées de: *Adansonia digitata*, *Zyziphus jujuba*, *Strychnos spinosa*, etc.

5) *Citrus Bergamota*, inconnu à l'état spontané, cultivé en Italie et subspontané aux Iles du Cap Vert; *Citrus maxima* var. *africana*, d'affinité douteuse; certaines formes de bananiers africains.

6) *Dodonea madagascariensis*, dont les stations naturelles sont presque toutes détruites.

Le pin maritime et surtout le chêne pédonculé se comportent, par ailleurs, tout autrement au Cap qu' en Europe et le mélèze d'Ecosse se montre bien supérieur au mélèze de l'Europe centrale, dont il descend sans doute.

Par ailleurs, les hybrides qu'ont donné certaines espèces introduites, soit entre-elles ⁽¹⁾, soit avec les espèces autochtones ⁽²⁾, ont, parfois au moins, donné des types d'un grand intérêt, quelquefois fertiles (Eucalyptus) et souvent plus rustiques et mieux adaptés aux conditions écologiques locales que leurs ascendants.

Si la nature a pu créer fortuitement des types semblables, qui peuvent être très appréciés par rapport à nos besoins, que ne peut-on attendre de l'action raisonnée de l'homme dans cette direction? C'est le problème auquel s'attache, notamment, l'Institut de génétique forestière de Californie et certaines personnalités danoises.

Il peut donc arriver que les plantes introduites ne conservent pas les caractéristiques qui les ont fait choisir-longévité, rapidité de croissance, qualités du bois.

Mais est-on certain, dans ce cas, que le choix a été judicieux? Est-on certain que le mode de culture adopté correspond bien aux exigences de l'essence envisagée? ⁽³⁾

S'occupent-on de donner à l'essence introduite l'ambiance et les plantes commensales qui lui sont utiles, sinon nécessaires? ⁽⁴⁾ Ne sait-on pas que des échecs répétés se sont mués en succès lorsqu'on a pensé à introduire les mycorrhizes spéciales aux espèces importées, comme cela s'est produit avec *Pinus radiata* en Australie?

Par ailleurs, il est de notoriété que certaines espèces ont vu certaines de leurs caractéristiques s'améliorer dans leur nouvelle patrie ⁽⁵⁾ et que d'autres ont vu leur utilité modifiée. ⁽⁶⁾

La perte de longévité des espèces introduites est-elle vraiment aussi générale qu'on a voulu le dire? Ne connaissons-nous pas chez nous des peupliers, des platanes, des châtaigniers, des pins de Corse d'un bel âge? Nos rotations économiques exigent-elles, d'ailleurs, que les arbres atteignent le terme de leur longévité?

Au surplus, doit-on voir dans ces modifications possibles

¹⁾ Eucalyptus (Algérie), Cinchona (Indes) sans parler des hybrides de chênes, noyers, frênes, etc dont l'avenir n'est pas fixé.

²⁾ Populus américains et européens.

³⁾ La grossièreté relative du bois de douglas européen comparé au bois de douglas américain doit plutôt être attribuée au mode de culture (plantation à large écartement) qu'à la station.

⁴⁾ Ce n'est certes pas quand on plante le douglas ou le tsuga dans la bruyère.

⁵⁾ *Pinus radiata* en Australie et en Afrique.

⁶⁾ *Quercus pedunculata* en Afrique du Sud.

une dégénérescence ou, au contraire, une adaptation qui peut correspondre à un progrès physiologique, si elle peut être un inconvénient du point de vue de la technologie humaine ?

D'ailleurs, il ne paraît pas nécessaire qu'une plante soit absolument naturalisée pour qu'elle prenne une grande importance économique.

La plupart de nos plantes alimentaires dérivent d'espèces méridionales ou orientales et ne se maintiendraient pas, au moins dans leurs formes économiques, sans l'intervention de l'homme. La plupart des plantes alimentaires d'Afrique ont pour berceau l'Amérique (1) ou l'Orient (2).

Il est même remarquable de constater que c'est en dehors de leur patrie que beaucoup de plantes sont devenues économiquement importantes.

C'est aux Indes orientales que l'Hevea et le quinquina, d'origine américaine, ont acquis toute leur valeur ; c'est à Zanzibar, que le giroflier introduit d'Orient, est de loin le plus important ; c'est aux Indes et au Brésil que la culture des caféiers africains a pris le plus d'extension et c'est en Colombie qu'ils ont acquis des qualités telles qu'on les réintroduit en Afrique ! C'est encore aux Indes que la culture de l'Elaeis africain fait le plus de progrès. Et que dire du tabac, de la pomme de terre et des fruitiers !

N'est-ce pas en Australie, en Nouvelle Zélande et en Afrique que les *Pinus radiata* et *Cupressus macrocarpa* de Californie ont pris toute leur importance forestière, par contre, l'Australie a fourni pas mal d'*Eucalyptus*, d'*Acacia* à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que le pin maritime, le chêne et les peupliers européens jouent un grand rôle en Afrique du Sud.

L'intensité relativement grande de la culture forestière dans nos régions, où l'on cherche souvent à produire en peu de temps, des bois de faibles dimensions, exploités par coupes rasées et replantés artificiellement, souvent après travail et fumure du sol, fait, de même, que des plantes ligneuses, même non naturalisées, pourraient devenir économiquement importantes, comme bien d'autres citées plus haut, pourvu qu'elles soient suffisamment résistantes aux conditions de milieu.

C'est, en somme, actuellement le cas le plus fréquent pour les résineux en Belgique.

Peut-être, dira-t-on, que cela n'est plus qu'oeuvre de sylviculteur et non de forestier.

Cela est fort possible et il nous paraît utile de rechercher

1) Arachide, manioc, ananas, cacaoyer, maïs, papayer, patate, anones, goyavier, etc.).

2) Riz, bananier, théier, soja.

les solutions qui conduiront à une forme quelconque de forêt permanente et d'agir en forestier.

Nous devons bien reconnaître cependant que, dans certaines régions; dans les Flandres notamment, le bois atteint une telle valeur que le sylviculteur aura souvent économiquement raison.

On objecte encore l'absence de marché pour les bois que l'on cherche à produire ainsi; mais y en avait-il un pour l'épicéa chez nous il y a un siècle? C'est pourtant lui qui a permis à nos communes luxembourgeoises de s'électrifier!

Pour créer un marché, il faut d'abord de la marchandise et en quantité suffisante.

Il ne paraît pas douteux que si l'on pouvait offrir régulièrement des quantités marchandes de bois de cyprès de Lawson et de thuya géant, le marché ne s'établirait bien vite. Nos paysans les recherchent déjà, quand ils peuvent s'en procurer.

Nul ne viendrait, d'ailleurs, préconiser aujourd'hui l'abandon de la culture du peuplier du Canada. Tout exotique qu'il soit, il a aujourd'hui des débouchés bien établis.

Evidemment, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'inquiéter de la qualité du matériel ligneux produit.

Encore faut-il remarquer qu'en ce qui concerne un matériau aussi variable que le bois, la qualité est une propriété toute relative et dépend essentiellement des usages que l'on veut en faire. Et l'on sait s'ils sont multiples!

Par ailleurs, les habitudes et même la mode influencent grandement l'utilisation possible du bois, et celui produit par les essences exotiques n'échappera pas plus à ces contingences que celui des espèces indigènes.

Il est des cantons, où, actuellement, on ne veut pas entendre parler des bois exotiques, pas même du Douglas. Ailleurs, cependant, des Douglas de 20 à 25 ans trouvent preneur à 100 et 150 frs par pied!, ce qui représente un joli revenu à l'hectare.

Souvent, on entend déprécier le bois du pin laricio de Corse, qu'on qualifie de „kashout”. Cependant, certain charbonnage achète sur pied, sans aucun intermédiaire, des pins laricio et des pins sylvestres, croissant côte à côte, sans aucune dépréciation pour les premiers. Comme il ne peut y avoir ici aucune erreur sur la nature de la marchandise, on doit bien admettre que ce charbonnage est satisfait des services rendus par le pin de Corse, dont le bois parfait présente les mêmes caractéristiques mécaniques que le pitch pine.

C'est, d'ailleurs, là l'histoire de toute nouveauté. Il faut que le consommateur s'accoutume pour apprécier une mar-

chandise nouvelle et lui trouver son utilisation normale, quand la mode ne s'en mêle pas.

C. DES ESSAIS D'INTRODUCTION EN BELGIQUE.

Nous croyons avoir suffisamment montré pourquoi nous cherchons à introduire de nouvelles essences forestières en Belgique et pourquoi nous pensons que ce n'est pas là un problème chimérique.

Il n'est pas question, d'ailleurs, de les substituer à nos belles essences indigènes de bonne venue, mais plutôt de chercher un appoint, afin de rompre l'uniformité de nos peuplements réguliers de pins et d'épicéas, qui sont eux-mêmes introduits.

Aussi bien que ceux-ci se sont essentiellement localisés, le premier en plaine et le second en Ardenne, les nouveaux venus trouveront chez nous à s'adapter particulièrement dans l'une ou l'autre de nos régions.

Celles-ci présentent, en effet, des conditions écologiques bien différentes et les exigences des essences forestières sont elles-mêmes fort variables. Nos moyens d'investigation sont toutefois encore si rustiques, qu'ils ne nous permettent pas de définir suffisamment ni les premières, ni les secondes, quelque soins qu'on apporte à leur étude. L'expérimentation directe restera donc encore longtemps, sans doute, le seul moyen de nous renseigner sur les possibilités de réussite des essences importées dans chacune de nos régions.

Ces essais doivent, d'ailleurs, se prolonger au moins sur un cycle complet de végétation de la plante étudiée, comme le dit Hickel, et doivent donc être prolongés au delà de la durée de la vie humaine pour aboutir à des conclusions utiles.

Sans remonter vers un lointain passé, ni suivre les progrès de l'infiltration des quelques espèces d'introduction ancienne — robinier, châtaignier, peuplier, platane —, on peut dire que les premiers essais ont été faits surtout par les particuliers dans les parcs et aussi dans les jardins botaniques, le plus souvent, sans doute, au titre de curiosité dendrologique.

Depuis une cinquantaine d'années, toutefois, on procède, même chez les particuliers, à des essais plus systématiques, envisageant davantage le point de vue forestier et affectant le plus souvent la forme d'arboreta.

Ceux-ci peuvent se concevoir de deux manières principales.

On peut chercher à réaliser un arboretum géographique, dans lequel diverses essences sont réunies par groupes plus ou moins étendus de façon à reconstituer, dans la mesure du possible, des types de forêts spontanées y compris leurs espèces accessoires.

C'est là une conception extrêmement intéressante, réta-

blissant, dans la mesure du possible, les associations spontanées et, par conséquent, des conditions qui paraissent a priori devoir être très favorables.

C'est le type de l'arboretum de Tervueren, magnifiquement réussi en certaines de ces parties. Sa réalisation est toutefois fort difficile pour de multiples raisons et semble peu satisfaisante au point de vue didactique.

Aussi, les arboreta se présentent-ils le plus généralement comme des collections systématiques dans lesquelles les espèces, établies en compartiments purs, sont plus ou moins groupées par genre, ce qui facilite les comparaisons. Le Service belge des expériences forestières contrôle une quarantaine d'arboreta semblables répartis dans les diverses régions du pays et dont les plus vieux ont près de quarante ans.

Au début, on cherchait à introduire le plus grand nombre d'espèces en placettes ne dépassant pas souvent un are, séparées par des sentiers d'un à deux mètres de largeur. C'est le type des arboreta de Groenendael, dans la Forêt de Soignes, et de Mefferscheid, dans l'Hertogenwald.

L'expérience montrant l'insuffisance de ces petites placettes et l'impossibilité de maintenir partout des collections complètes, on établit plus tard des parcelles de cinq ares pour les espèces paraissant présenter un intérêt forestier, tandis que les collections dendrologiques étaient réunies sur de petits carrés ou sous forme de parc. C'est le type de l'arboretum du Vloetenveld, en Flandre.

Plus récemment, enfin, on étendit jusqu'à dix et vingt ares la superficie des placettes affectées aux essences principales, ayant déjà donné des indications intéressantes, de façon à pouvoir y établir ultérieurement des parcelles de production. Les collections dendrologiques étaient reléguées sur des placettes de moindre importance.

De plus, on élargit jusqu'à vingt mètres les allées principales de façon à permettre des vues d'ensemble et l'établissement de pieds isolés, donnant la forme spécifique de l'espèce, en avant de la placette d'allure forestière. C'est le type de l'arboretum d'Héverlé.

Parallèlement, on multipliait les essais de mélanges divers.

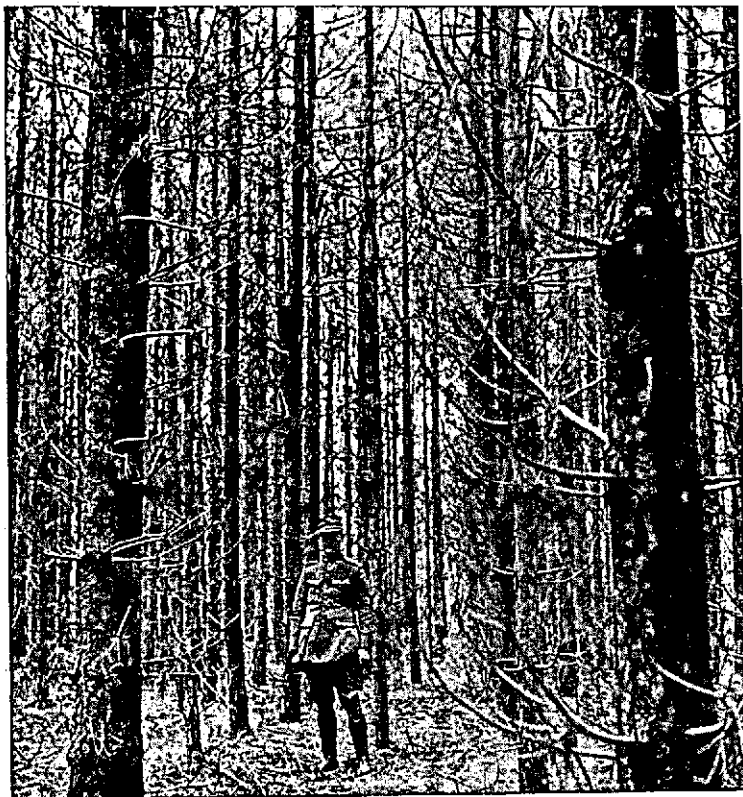
Enfin, depuis quelque quinze ou vingt ans surtout, on cherche à créer des massifs plus importants avec les espèces ayant donné les meilleurs résultats au point de vue de l'accommodation au climat dans les premiers arboreta. On les installe, soit en massifs purs assez étendus, soit par groupes dans les forêts spontanées ou plus souvent en sous-étage, notamment dans les pineraies, de façon à pouvoir étudier l'allure absolument forestière et la production réelle des essences considérées.

En fait, jusqu'à une époque récente, on se contentait de représenter l'espèce linéenne dans chacun des arboreta ou, exceptionnellement, deux ou trois types extrêmes (douglas), sans trop s'inquiéter de l'origine même des plantes introduites.

L'importance grandissante de la notion de race et de variété amena, enfin, dans ces dernières années, la création de quelques champs d'essai constitués en vue de comparer la valeur, pour nos régions, des plantes de même espèce provenant de diverses régions bien déterminées. C'est ce qui a été fait, notamment, pour le pin sylvestre, déjà anciennement et, plus récemment, pour les pins laricio et maritime et pour le douglas.

Il semble bien que toute la question des exotiques doive être reprise sur cette base pour conduire à des conclusions utiles, car il est avéré que, dans une même espèce linéenne, ayant une aire de dispersion quelque peu étendue, on trouve des races ou variétés de valeur très variable pour nos régions, certaines paraissant aussi peu adaptables que des espèces de zone non tempérée.

(Wordt vervolgd).



Pin de Corse, 30 ans. Domaine de Raevens.